

SUIS JE DÉPENDANT AUX OPIACÉS, POUR LA DOULEUR

Par Profil supprimé Postée le 25/11/2013 14:16

Bonjour,

je souffre d'arthrose lombaire depuis février 2013, on m' a prescrit dafalgant codéine, pendant 3 mois, ça aidait peu (4 à 6 par jour), le médecin a changé pour du zaldiar tramadol, pour 5 semaines, 150 mg par jour, il me donnait des idées de suicide, touchait à mon cerveau, je ne sais plus ou j'en étais parfois, donc arrêt net, et prescription de lamaline, pour 2 mois, douleurs toujours aussi présentes, donc ,on m'a prescrit klipal codéine 50, 3 par jour. je continue à le prendre, mais douleurs aussi présentes, permanentes, c'est pénible, au bas du dos.

codéine dafalgant arrêté fin mai,net, tramadol fin juin 2013,net (pris 5 semaines environ)

que puis je faire , ? pourquoi ces douleurs arthrose persistent t elles ? suis je dépendant physique, à un médicament ?

aucun sevrage n'a été fait . mal de dos toujours aussi présent

en permanence

je voulais vous dire que j'ai pris du rivotril, pendant 20 ans ,pour troubles psychologiques, difficultés à écrire a main droite.

sevrage effectué sur 9 mois, d'avril à décembre 2012,

souffrances acceptables, un peu de dépression à l'arrêt du rivotril,

pourrais je être dépendant physique dos, (rivotril, codéine, tramadol),

les douleurs se calment la nuit, et hélas reviennent vite, meme avec klipal 3 par jour que je prend,

j'ai 67 ans, peut être devrais je voir un centre anti douleur, il y en a un dans ma ville de Lens,

merci de m'aider

cordialement.

Mise en ligne le 25/11/2013

Bonjour,

Vous avez pris pendant plusieurs mois, des médicaments anti-douleurs à base d'opiacés. Aujourd'hui, vous en consommez moins, et vous vous demandez si les douleurs persistantes sont dues à une éventuelle dépendance physique.

Les médicaments à base d'opiacés peuvent provoquer une dépendance physique lorsqu'ils sont pris pendant un certain temps. Il est alors nécessaire de diminuer progressivement les doses afin d'éviter au maximum un syndrome de sevrage.

Toutefois, les douleurs liées à l'arthrose peuvent être soulagées par des médicaments, mais reviennent à l'arrêt de ces-derniers, ou lorsque le traitement est insuffisant ou inadapté. En cas de douleurs chroniques, nous vous encourageons vivement à vous rapprocher du centre anti-douleur de votre ville, qui pourra envisager avec vous les aides et soulagements possibles en fonction de votre situation.

Vous souhaitant de trouver une aide adaptée et une amélioration dans votre quotidien,

Cordialement.
